



**OCADES Caritas Burkina**

**Diocèse de Manga**

B.P. 325 Manga

Burkina Faso

Tel: (00 226) 25.40.02.04

ocadesmanga@yahoo.fr

**SECRETARIAT EXECUTIF DIOCESAIN**

*Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages vulnérables du diocèse de Manga. (PASAN) /Projet N° 115-010-1012 ZG*

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT POUR L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU PROJET  
D'APPUI À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES  
MÉNAGES VULNÉRABLES DU DIOCÈSE DE MANGA. (PASAN)  
/PROJET N° 115-010-1015 ZG**

Mai 2024

## **I. INTRODUCTION**

Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages vulnérables du diocèse de Manga (PASAN) est un projet dont la conception est partie d'un diagnostic villageois sur la base des outils entretien ménage et focus groupe. Ces informations collectées ont permis de dégager des tendances problématiques et de définir des axes d'intervention. Les résultats d'enquêtes ont servi d'atelier avec les services déconcentrés et décentralisés ainsi que les répondants des villageois. Des documents internationaux, sous régionaux et nationaux ont été également consultés dans le cadre de la conception du document projet : ODD 6, ODD2, cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest (2020), Plan Régional de Développement du Centre Sud de 2018 etc.

L'ensemble des résultats ont été pris en compte dans le processus de rédaction du projet qui a abouti au projet "PASAN". Prévu pour une période de trois (03) ans et démarré le 1<sup>er</sup> mai 2022, le PASAN intervient dans trois (03) communes (Bindé, Gogo et Toécé) et vingt (20) villages dit « villages de concentrations » et dix (10) villages appelés « villages déconcentrés ». Les villages dits de « concentrations » sont des villages dans lesquels 600 ménages vulnérables ont été identifiés pour être accompagnés par le projet. Le PASAN est articulé autour de cinq (05) axes d'intervention et des objectifs comme suit :

- ❖ **Objectif de développement** : Contribuer à améliorer les conditions de vie, à renforcer la résilience et à créer des perspectives économiques pour les populations bénéficiaires
- ❖ **Objectif du projet** : Les situations nutritionnelles, sanitaires et économiques des ménages vulnérables dans 3 communes seront durablement améliorées
- ❖ **Cinq objectifs intermédiaires suivants les axes d'intervention** :

### **Axe 1 : Sécurité alimentaire :**

- **Objectif intermédiaire n° 1** : 600 ménages dans 20 villages diversifieront et amélioreront leurs productions

### **Axe 2 : Sécurité nutritionnelle**

- **Objectif intermédiaire n° 2** : 600 ménages dans 20 villages assureront leur équilibre alimentaire et nutritionnel

### **Axe 3 : Augmentation des revenus des ménages**

- **Objectif intermédiaire n° 3** : Toutes les femmes des 600 ménages accompagnés des 20 villages adopteront et mettront en œuvre des activités génératrices de revenus (AGR)

### **Axe 4 : Eau potable et cadre de vie**

- **Objectif intermédiaire n° 4** : Les populations des 20 villages adopteront de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et consommeront de l'eau potable

### **Axe 5 : Gestion durable de l'environnement**

- **Objectif intermédiaire n° 5** : Les populations des 20 villages d'intervention adopteront des pratiques adaptées

A chaque objectif intermédiaire est attaché un ou plusieurs indicateurs pour le mesurer au fil du processus de mise en œuvre.

Le financement du projet est quadripartite à savoir, Misereor, les bénéficiaires, les collectivités territoriales et l'OCADES Manga.

## **II. OBJECTIFS DE L'EVALUATION**

L'objectif de la consultation est de réaliser une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du projet. Il s'agira pour le/la consultant (e) d'apprécier le processus de mise en œuvre du projet et d'apprécier les résultats obtenus après deux années d'exécution des activités.

Plus spécifiquement l'évaluation devra permettre de :

- ☛ analyser l'approche et la capacité du projet à atteindre les objectifs définis ;
- ☛ apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions réalisées ou en cours;
- ☛ apprécier les résultats (réalisation de produits/extrants et utilisation des produits/extrants, ainsi que de effets éventuels visibles) du projet après deux ans de mise en œuvre;
- ☛ apprécier le partenariat entre les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet (MISEREOR, OCADES Manga, mairies, services techniques déconcentrés, bénéficiaires directs et populations à la base)
- ☛ soulever des points d'attention et de proposer des mesures correctives afin de favoriser l'atteinte des objectifs du projet.

## **III. CHAMPS DE L'EVALUATION**

L'évaluation doit prendre en compte les objectifs et les indicateurs mentionnés dans le cadre logique du projet. Elle devra examiner la qualité des biens et des services fournis par le projet, selon les avis des bénéficiaires, des services techniques déconcentrés, des responsables de l'OCADES Caritas Manga, des membres de l'équipe du projet et d'autres personnes ressources en contact avec le projet.

L'évaluation devra se faire selon les principaux critères suivants (qui ne sont pas exhaustifs, l'évaluateur pouvant proposer d'autres critères pertinents de nature à améliorer la poursuite de la mise en œuvre du projet) :

### **❖ Pertinence du projet**

Il s'agira d'apprécier :

- la cohérence et la qualité de l'approche et de la stratégie de mise en œuvre du projet (accompagnement de proximité, cofinancement des actions, accompagnement par des Prestataires de service privé dans le volet CECI, cohésion social et paix, accompagnement de l'équipe par un consultant, etc.)
- le degré de concordance des objectifs du projet aux préoccupations des bénéficiaires, aux priorités nationales et régionales, à la vision de l'OCADES Caritas Manga, à la politique de MISEREOR. Les principales questions suivantes pourront guider les réflexions des consultants :

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle en cohérence avec les politiques nationales et régionales, la vision et la stratégie de développement du diocèse, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, la réduction de l'insécurité alimentaire, l'auto-promotion des communautés, la prise en compte des groupes vulnérables principalement les femmes ?
- De quel degré le projet arrive-t-il à toucher les groupes-cibles pauvres/vulnérables ?
- Dans quelle mesure les activités proposées répondent-elles aux besoins du groupe cible ?
- En quoi les objectifs définis à la formulation du projet sont-ils encore d'actualité ?
- Les activités et les résultats du projet sont-ils cohérents avec les objectifs intermédiaires et l'objectif du projet (cohérence de la chaîne de causalité) ?

#### ❖ **L'impact du projet**

Il s'agit d'apprécier ce que le projet a pu atteindre en termes d'effets et d'impacts au niveau des groupes cibles dans toutes les composantes/volets du projet

- \* Niveau d'atteinte des objectifs et résultats proposés ;
- \* Niveau d'atteinte des effets et impacts attendu et inattendu
- \* Plus précisément : changements induits par le projet au niveau des groupes-cibles sur le plan nutritionnel, sur le plan sanitaire (et le cadre de santé) et sur le plan économique
- \* De quelle manière le projet a-t-il pu créer des nouvelles perspectives économiques pour les populations touchées directement ou indirectement ?

#### ❖ **L'efficacité du projet**

Il s'agit d'apprécier la façon dont le projet atteint ses objectifs.

- \* La stratégie sous-jacente du projet est-elle suffisante et efficace pour atteindre les impacts escomptés ou faut-il l'améliorer par des mesures complémentaires ?
- \* Exécution des activités prévues conformément au calendrier prévisionnel de travail ;
- \* Efficacité de la coordination avec les partenaires, les organismes et les autorités ;
- \* Forces et faiblesses des activités mises en œuvre ;
- \* Forces et faiblesses de l'approche d'accompagnement des communautés et groupements communautaires ;
- \* Y-a-t-il la technicité et la compétence professionnelle nécessaire au sein de l'équipe d'exécution du projet pour accompagner / réaliser les mesures des différentes composantes dans une bonne qualité ?
- \* Forces et faiblesses de la contribution des groupes cibles au financement et à la mise en œuvre des activités.

#### ❖ **Efficiences du projet**

- \* Évaluez la relation entre la qualité et la quantité des résultats obtenus et les ressources et les moyens utilisés pour les atteindre.
- \* Est-ce que le projet a bien utilisé (relation effort en termes de prix et main d'œuvre avec les résultats atteints) les ressources disponibles ?

### ❖ **Durabilité des actions**

Elle consiste à mesurer la pérennité des bénéfiques au-delà de la période de mise en œuvre du projet. Ces bénéfiques ont besoin d'être viables tant au niveau économique, qu'au niveau technique et social.

- \* Dans quelle mesure est-il probable que les bénéfiques du projet se prouvent une fois le financement terminé ?
- \* Y'a-t-il des mécanismes mise en place pour l'auto-promotion et l'auto prise en charge des bénéficiaires, après le retrait du projet ?
- \* Quels facteurs importants influencent la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du projet ?
- \* Quel est le niveau d'engagement des partenaires de base et leurs organisations, y compris les communes ?

### ❖ **Le suivi**

- \* Est-ce que les indicateurs développés sont adaptés et pertinents pour ce projet ?
- \* Analyser les méthodes et outils de suivi et d'analyse des activités ?
- \* Quelle a été la fréquence de la collecte des données, quels indicateurs ont été régulièrement suivis ?
- \* Identifier les forces et les faiblesses du système de suivi-évaluation du projet.

### ❖ **Genre**

- \* Comment l'accès des femmes et autres groupes vulnérables aux services et ressources a-t-il été assuré ?

Outre ces principaux domaines, l'évaluation devra également apprécier les thématiques transversales comme la sécurisation foncière, la prise en compte du genre, le partenariat, le renforcement de la cohésion sociale, l'agroécologie.

## **IV. Méthodologie**

La méthodologie d'ensemble sera celle des consultants. Néanmoins, les étapes suivantes pourraient être suivies afin de la rendre plus participative.

L'approche méthodologique de la présente évaluation se veut participative. De même, le processus devra intégrer au moins les phases suivantes :

- ❖ la phase de préparation : elle sera axée sur la recherche documentaire, l'échange avec l'équipe du projet quant au contenu et à la démarche méthodologique de l'évaluation proposée par le consultant, les outils qui seront utilisés, le chronogramme de travail. Ceci pour susciter une compréhension commune et un langage commun entre les évaluateurs et les agents de mise en œuvre du projet.
- ❖ la phase d'exécution : elle sera consacrée aux rencontres, échanges, visites de terrains et collectes de données. Les acteurs impliqués à ce niveau sont l'équipe du projet, les acteurs à la base et les autres partenaires impliqués indirectement dans la mise en œuvre du projet. Ces entretiens se feront non seulement avec les partenaires de base, mais aussi avec l'équipe

du projet, les partenaires institutionnels (étatiques et non-étatiques), et les autorités locales, les collectivités territoriales et des personnes de ressource.

- ❖ la phase de dépouillement, d'analyse des données et de rapportage : elle sera consacrée au dépouillement des données, la production et la restitution des documents aux acteurs à la base, à l'OCADES Caritas Manga et au Partenaire Technique et financier (MISEREOR).

Le/ la consultant (e) pourra proposer d'autres éléments de méthodologie pour la consultation en concertation avec l'équipe du projet. Cependant les étapes suivantes sont importantes pour MISEREOR et pour l'OCADES Caritas Manga :

- ❖ avant la visite sur le terrain : étude des documents, préparation de la trame des interviews, analyse quantitative, etc.
- ❖ pendant la visite sur le terrain : atelier de démarrage, étude des documents, analyse quantitative, interviews approfondies, interviews semi-structurées, discussions avec des groupes clés, analyse contextuelle, interviews avec des personnes clés, atelier de débriefing, etc.

## V. Organisation de la mission

La consultation sera exécutée par un (01) consultant local commis par l'OCADES Caritas Burkina / Secrétariat Exécutif Diocésain de Manga et il assurera tous les travaux tout au long du processus.

### Le calendrier

Durée de l'évaluation sur terrain : 20 jours répartis comme suit :

N°	Activités	Durée	Responsables
1.	La phase de préparation	2 jours	Consultant
2.	Atelier de cadrage	1 jour	Consultant
3.	La phase d'exécution	7 jours (5 jours dans les villages de concentration et 2 jours dans un échantillon de village à déterminer par le consultant)	Consultant
4.	La phase de dépouillement et d'analyse des données	4 jours	Consultant
5.	Rédaction de l'aide-mémoire	1 jour	Consultant
6.	Débriefing avec l'équipe du projet et l'Evêque de Manga	1 jour	Consultant
7.	Rédaction du rapport provisoire	2 jours	Consultant
8.	Rédaction du rapport final	2 jours	Consultant

## VI. Rapport

Le rapport de l'évaluation sera rédigé en français par le consultant commis pour l'évaluation. Il ne devra pas excéder 30 pages (sans les annexes). Le contenu proposé est le suivant :

### ❖ Description du projet

- \* Présentation de l'organisation porteuse

\* Présentation du projet dans ses grands axes : contexte, objectifs, résultats, activités, groupes cibles, approches...)

❖ **Cadre conceptuel de l'évaluation**

- \* Contexte et justification ;
- \* Objectifs et résultats attendus ;
- \* Méthodes et outils utilisés ;
- \* Difficultés rencontrées.

❖ **Résultats de la consultation**

Partie centrale de la consultation, elle traite des points clés comme défini dans les TDR.

❖ **Conclusion**

Elle fournit les réponses aux questions posées et tire les leçons apprises

❖ **Recommandations**

Elles seront déclinées par ordre de priorité et adressées aux acteurs spécifiques. Le rapport provisoire doit intégrer les remarques formulées lors de la réunion de restitution/validation. La version finale du rapport sera transmise au plus tard une semaine après la restitution du rapport provisoire.

**VII. Proposition technique et financière**

Les consultants intéressés pour la réalisation de cette prestation devront nous faire parvenir au plus tard le 22 mai 2024 à 23h59 une proposition technique et financière composée des pièces suivantes :

- ❖ Une offre technique (30 pages maximum) comprenant : i) Une note de compréhension des termes de référence et une présentation des méthodologies utilisées, ii) Les références et expériences du consultant ou de l'équipe de consultants iii) La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés iv) Le calendrier prévisionnel d'intervention.
- ❖ Une offre financière comportant le budget global et les prix détaillés. Les candidatures seront adressées par courriel aux adresses suivantes : [ocadesmanga@yahoo.fr](mailto:ocadesmanga@yahoo.fr) et [zonrich@yahoo.fr](mailto:zonrich@yahoo.fr). Date probable du début de l'évaluation : 1<sup>er</sup> juin 2024.



Manga le 06 mai 2024

  
Abbé Richard ZONGO  
Secrétaire Exécutif